TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-272 DU 31 JUILLET 2003

Autorisant Monsieur Houangninou Sourou William Gérard KOUTON à renoncer à la nationalité béninoise.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité dahoméenne ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;

Vu le décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Vu la requête de Monsieur Houangninou Sourou William Gérard KOUTON et l'ensemble des pièces produites ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 juillet 2003 ;

DECRETE

Article 1er : Monsieur Houangninou Sourou William Gérard KOUTON de nationalité béninoise, né le 26 septembre 1972 à PORTO-NOVO (République du Bénin), fils de KOUTON Nicolas L. et de FAFOLAHAN Suzanne est autorisé à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de sa date de signature sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes passés par Monsieur Houangninou Sourou William Gérard KOUTON ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication, sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressé.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine,

Rogatien BIAOU.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des droits de l'Homme,

Dorothé C. SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEIA 4 MJLDH 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 JO 1